

N°05/2022

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 6 janvier 2022**

**OBJET : VALIDATION DU DEVIS POUR EQUIPER LE TELESCOPIQUE**

Le six janvier deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE  
Nb de membres en exercice : 16  
Secrétaire de séance : GIRAUD Sylvie  
Convocation en date du : 30 décembre 2021

**PRESENTS** : ACHIN Richard, BLANC Serge, BARBAN Daniel, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

**EXCUSES** : GALLAND Daniel (pouvoirs donnés à ROCHAS Alain), CATELAN Richard (pouvoirs donnés à CATELAN Thierry), AUBERT Sylvain (pouvoirs donnés à BOYER-JOLY Gilbert)

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que des devis supplémentaires ont été demandés à l'entreprise ASM pour équiper le télescopique :

- D'une protection pare-brise
- D'un feu triangulaire
- D'un inclinomètre tablier

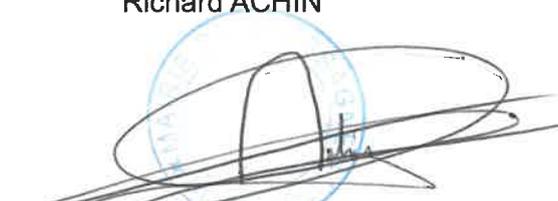
A réception des devis, Monsieur le Maire a demandé une nouvelle offre à l'entreprise ASM qui a revu ses tarifs et s'engage à offrir l'inclinomètre et son montage.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de valider le devis d'ASM d'un montant de 1916.20€ HT pour équiper le télescopique d'une protection pare-brise, d'un feu triangulaire et d'un inclinomètre tablier.
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire procéder à l'achat des équipements et signer le devis correspondant.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,  
Richard ACHIN



**COMMUNE d'AUBESSAGNE**

8 chemin derrière le Serre - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail: [mairie.aubessagne@orange.fr](mailto:mairie.aubessagne@orange.fr)